

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2019

Nombre de Conseillers :		
-	En exercice :	15
-	présents :	10
-	votants :	10

L'an deux mille dix-neuf le trente et un mars

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SEVELINGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BONNEFOND, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2019

PRESENTS : Mmes DULAC Myriam, BEAUPERTUIT Marie-Paule, DUBUIS Hélène, TISSIER Marie-Laure, MMs BONNEFOND Michel, NONY Roger, MUGUET Louis, DESMARCHELIER Didier, TRIOMPHE Bruno, FOUILLAND Cédric,

ABSENT EXCUSE : MMS CHAVANON Bruno, MAGNIN Adrien, CHRISTOPHE Gérard, BERTHIER Emmanuel, BRETTON Hervé,

SECRETAIRE : Louis MUGUET

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNE

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018,

Fonctionnement	+ 50 597.74 €
Investissement	- 1 804.76 €

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,
Constatant que le Compte Administratif présente :

- *un excédent de fonctionnement de : 192 245.96 €*

DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement 2018	
A - Résultat de l'exercice (report à nouveau créditeur)	+ 50 597.74 €
B - Résultat antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	+ 141 648.22 €
C - RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT FONCTIONNEMENT	+ 192 245.96 €
D - Solde d'exécution d'investissement reporté	- 1 804.76 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement 2018 Déficit de financement	- 48 071.81 €
F - Déficit de financement (=D + E)	- 49 876.57 €
REPRISE C = G + H	+ 192 245.96€
AFFECTATION	
• affectation en réserves R 1068 en investissement G = au moins la couverture du besoin de financement	+ 49 876.57 €
• H report en fonctionnement R 002	+ 142 369.39 €

COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018,
 Fonctionnement - 2 526.02 €
 Investissement + 10 892.74 €

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,
 Constatant que le Compte Administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 14 610.14 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	2018
Résultat de fonctionnement 2018	
A - Résultat de l'exercice (report à nouveau créditeur)	- 2 526.02 €
B - Résultat antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	+ 17 136.16 €
C - RESULTAT DE L'EXERCICE (A+B) :	+ 14 610.14 €
D - Solde d'exécution d'investissement reporté (R 001)	+ 31 322.37 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement 2018	
F - Excédent de financement (E-D)	+ 31 322.37 €
REPRISE C = G + H	+ 14 610.14 €
AFFECTATION	
<ul style="list-style-type: none"> • affectation en réserves R 1068 en investissement • G = au moins la couverture du besoin de financement • Report en fonctionnement R002 	+ 14 610.14 €

APPROBATION COMPTE DE GESTION COMMUNE 2018

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,
 Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du Budget « COMMUNE » de SEVELINGES dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

APPROBATION COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2018

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,
 Le conseil municipal déclare que le compte de gestion du Budget « ASSAINISSEMENT » de SEVELINGES dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

VOTE DES 3 TAXES

Monsieur le Maire rappelle le montant des 3 taxes :

- taxe foncière bâti -----10,71 %
- taxe foncière non bâti -----25,19 %
- taxe d'habitation ----- 5,75%

Il rappelle aussi à l'Assemblée que les taux n'ont pas été augmentés depuis quelques années mais que les bases fiscales augmentent tous les ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide de maintenir le montant des taux des 3 taxes.

BUDGET PRIMITIF BUDGETS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT 2018

COMMUNE

Monsieur le Maire, présente le budget primitif 2019 pour la Commune qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement dépenses et recettes à la somme de : 525 369.39 €
- en section d'investissement dépenses et recettes à la somme de : 238 599.36 € (dont 48 071.81 € en restes à réaliser en dépenses)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité vote le budget primitif du budget de la Commune pour l'année 2019 pour un montant de fonctionnement de 525 369.39 € et en investissement de 238 599.36 €

ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire, présente le budget primitif 2019 pour le budget annexe assainissement qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement dépenses et recettes à la somme de : 40 613.40 €
- en section d'investissement dépenses et recettes à la somme de : 49 988.37 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité vote le budget primitif du budget annexe assainissement pour l'année 2019 pour un montant de fonctionnement de 40 613.40 € et en investissement de 49 988.37 €

BUDGET COMMUNAL - VOTE DE SUBVENTION AU BUDGET CCAS

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil vient de décider de verser une subvention au CCAS. Aussi, après avoir présenté la comptabilité de ce budget, il invite le Conseil Municipal à délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité vote une subvention de 3 826.64 € au CCAS de Sevelinges.

CREANCE ETEINTE, ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire informe le conseil que des créances irrécouvrables sont à inscrire au compte 6541 sur le budget assainissement pour un montant de 426.82 € et des créances éteintes à inscrire au compte 6542 sur le budget assainissement pour un montant de 167.10 €

LOCATIONS

Monsieur le Maire rappelle que M et Mme DEVILLE quittent le logement au 31 mars 2019, M DUCRAY et Mlle BOUCHER ont déposé une demande pour louer le logement à compter du 1^{er} mai 2019.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme VAGINAY quitte le logement au-dessus de la mairie au 31 mars 2019, M VINCENT a déposé une demande pour louer le logement à compter du 1^{er} avril 2019 pour un montant de loyer de 384 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Pour information les travaux du Garage ARNAUD ont été effectués par l'entreprise BEZACIER pour un montant de 5833.69 TTC et par l'entreprise ROGGIANI pour un montant de 2693.60 € TTC, d'autres dépenses ont été mandatées pour un montant de : 613 € TTC (porte, fenêtre,) il reste à prendre en charge les dépenses concernant l'isolation et le plaquage.

TRAVAUX MAISON DECHELETTE

Monsieur le Maire propose de prendre connaissance du nouveau plan concernant les travaux du carrefour.

Le marché sera composé d'un seul lot technique : voirie pour une estimation de base de 95 000 € HT avec 2 trottoirs route de Cours et une résine sera posée au carrefour.

Les critères de jugement des offres seront les suivants :

1-La valeur technique de la prestation 60%

Sous critères :

- La description des modes opératoires

- Le planning d'exécution des travaux
- La provenance des produits et matériaux
- Les moyens matériels et humains
- La démarche développement durable de l'entreprise

2-Le prix des prestations 40%

Le lancement de la consultation est programmé le vendredi 5 avril 2019, la remise des offres est fixée au vendredi 26 avril 2019 à 12h00.

Signature du marché fin mai 2019

Démarrage des travaux le 17 juin 2019 après les travaux du Syndicat Rhône Loire Nord.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LE CERGNE POUR L'ENTRETIEN D'UN CHEMIN

Monsieur le Maire propose au conseil municipal qu'une convention d'entretien du chemin Cimino mitoyen avec la commune de LE CERGNE soit signée, du 1er janvier au 30 juin le chemin par la commune de Sevelinges et du 1^{er} juillet au 31 décembre par la commune de Le Cergne.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 3 demandes de subventions ont été déposées :

Le lycée Jérémie de la Rue pour le versement d'une Taxe d'apprentissage, l'association locale ADMR, et l'association Haut Beaujolais Basket.

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 15€ par jeunes de sevelinges à l'association du Basket (1 abstention), 12 € par personne pour 18 bénéficiaires à l'ADMR et pas de subvention au Lycée.

DISSOLUTION DU CCAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le CCAS suite à son conseil d'administration du 28 mars 2019 souhaite être dissous, une commission des affaires sociales peut être créée avec les mêmes membres.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la dissolution du CCAS et la création de la commission.

AVANCEMENT DE GRADE

Monsieur WLOCH peut prétendre à un avancement de grade par la promotion interne à compter du 01/07/2019. Il passera adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

Le conseil municipal vote à 9 voix pour et 1 voix contre à la suppression du poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe et à la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

DISPONIBILITE DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la secrétaire de mairie demande une disponibilité de 6 mois pour convenance personnelle, le recrutement en CDD de la personne qui la remplacera est en cours.

ELECTIONS EUROPEENNES

Tableau présence

QUESTIONS DIVERSES

- Le 29 avril aura lieu le conseil de sécurité pour la salle ERA
- Lors du prochain conseil, une personne de la Communauté de Communes viendra expliquer la charte concernant les transferts de compétences.
- Mme THOLLOT du Conseil Départemental fera une visite le 2 avril pour le fleurissement
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il ne renouvellera pas sa candidature aux prochaines élections municipales.
- Mme BEAUPERTUIT signale que la poubelle du Bois Joly est démontée
- Il serait nécessaire de vérifier que le bus qui va à Cours la Ville fasse bien le ramassage sur le parking pour que les enfants n'aient pas à traverser la route départementale.

Prochaine réunion de Conseil : 23 Mai 2019